

PROGRAMME SYNTHETIQUE

DDFiP du GARD / Nîmes Réaménagement et densification des Centres de Finances Publiques « Carnot » et « Saintenac »

Maître d'ouvrage :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DU GARD

Conducteur d'opération :

SERVICE DE L'IMMOBILIER ET DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL
BUREAU IMMOBILIER ET MAITRISE D'OUVRAGE (BIMO)
ANTENNE DE MARSEILLE

Table des matières

PRESENTATION DE L'OPERATION	3
1.1 – Objet détaillé de l'opération	3
BESOINS A SATISFAIRE - CONTRAINTES	3
2.1 – Présentation des bâtiments	3
2.1.1 – Bâtiment de Carnot.....	3
2.1.2 – Bâtiments de Saintenac	6
2.2 - Besoins à satisfaire	10
2.3 – Contraintes	13
2.4 – Objectifs de performance énergétique et environnemental	14
2.4.1 – Consommations énergétiques	14
2.4.2 – Objectifs énergétiques du projet	14
2.4.3 – Objectifs environnementaux du projet	14
2.4.3 – Certificat d'économie d'énergie.....	15
2.7 – Les travaux envisagés.....	16
ENVELOPPE FINANCIERE AFFECTEE AUX TRAVAUX.....	19
DELAIS / PLANNING PREVISIONNEL	19

P-PR.1 PRESENTATION DE L'OPERATION

1.1 – Objet détaillé de l'opération

Le projet prévoit de rénover et de densifier les deux sites de la DDFIP du Gard dit "Carnot" et "Saintenac" et d'intégrer les résidents qui sont actuellement localisés sur un autre site ("Reinach") qu'il est prévu de quitter totalement. L'échéance du projet serait à horizon 2028 (fin des travaux de rénovation des deux sites).

Il permet de décrire le contexte de la mission de MOE et de détailler les différents travaux de réhabilitation prévus dans les deux sites. Les travaux consistent en la rénovation et la création de surface utile brute, afin d'augmenter l'exploitation des bâtis existants dans le cadre d'une densification suivant les nouveaux modes de travail décrits dans la nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires (note de la *Première Ministre* du 8 février 2022 et de sa circulaire N°6393/SG).

P-PR.2 BESOINS A SATISFAIRE - CONTRAINTES

2.1 – Présentation des bâtiments

2.1.1 – Bâtiment de Carnot

Le centre des Finances Publiques « Carnot » se situe au centre-ville non loin des arènes de Nîmes.



Présentation de l'ensemble architectural

Le centre des Finances Publiques est situé sur une parcelle urbaine au centre-ville de Nîmes. Il est composé de trois bâtiments anciens de la fin XIXème au début du XXème, d'une construction classique de trois à quatre niveaux de superstructure, d'une charpente bois de faible pente et d'une toiture composée de tuiles méditerranéennes de type canal. Une construction plus récente du début des années 90 (1994) a été ajoutée notamment pour présenter une façade moderne au niveau de l'avenue Carnot.

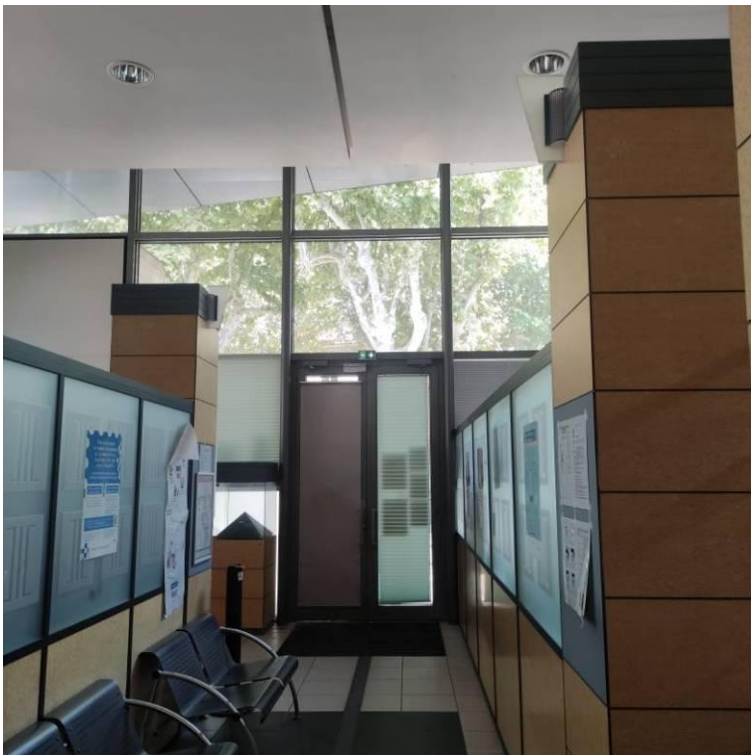
Sa construction moderne utilise le langage d'une architecture épurée en béton et de pierres agrafées, de toitures terrasses plates et d'une casquette métallique surplombant l'accueil du public.

A noter la présence de façade vitrée imposante au niveau de l'accueil, qui a subi quelques dégradations lors de manifestations.



Proposition de travaux et d'aménagement

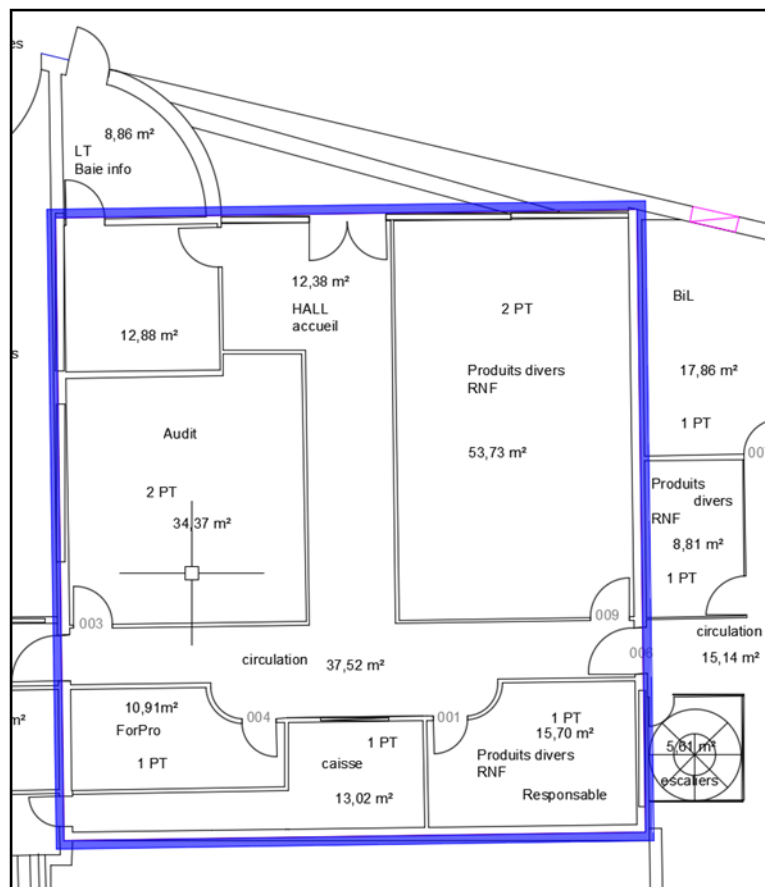
Création d'une dalle dans l'ancien espace d'accueil



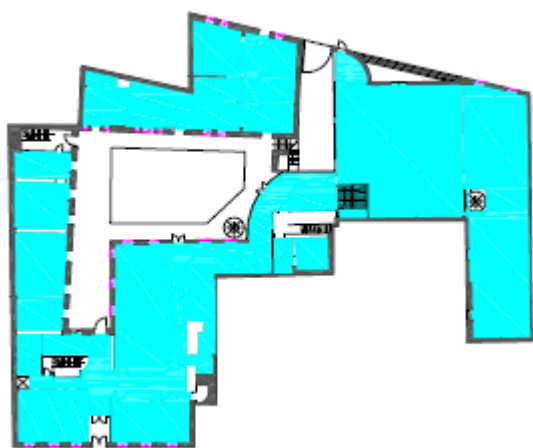
Cet espace, qui est de forme carrée, représente en totalité une surface de 190,51 m².

La double hauteur de 6,06 m et les fenêtres en hauteur permettent de projeter la création d'une dalle intermédiaire. Elle permettrait de créer dans cet espace deux étages : un premier étage de 3,10m pour laisser la première ligne de fenêtres dégagées et un deuxième étage de 2,76 m.

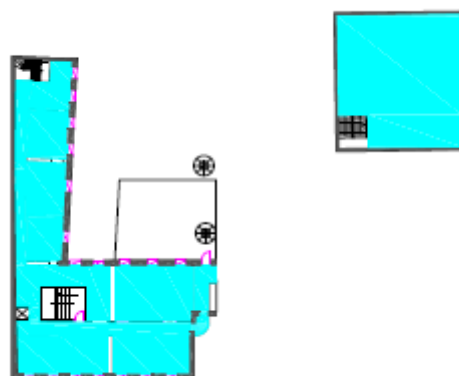
La création d'une dalle entrainera la création d'un escalier autonome.



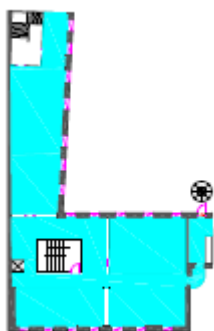
Surface utile brute globale obtenue (bleu cyan) :



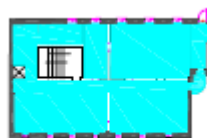
RDC de 1020 m² de SUB



R+1 de 484 m² de SUB avec l'extension créée



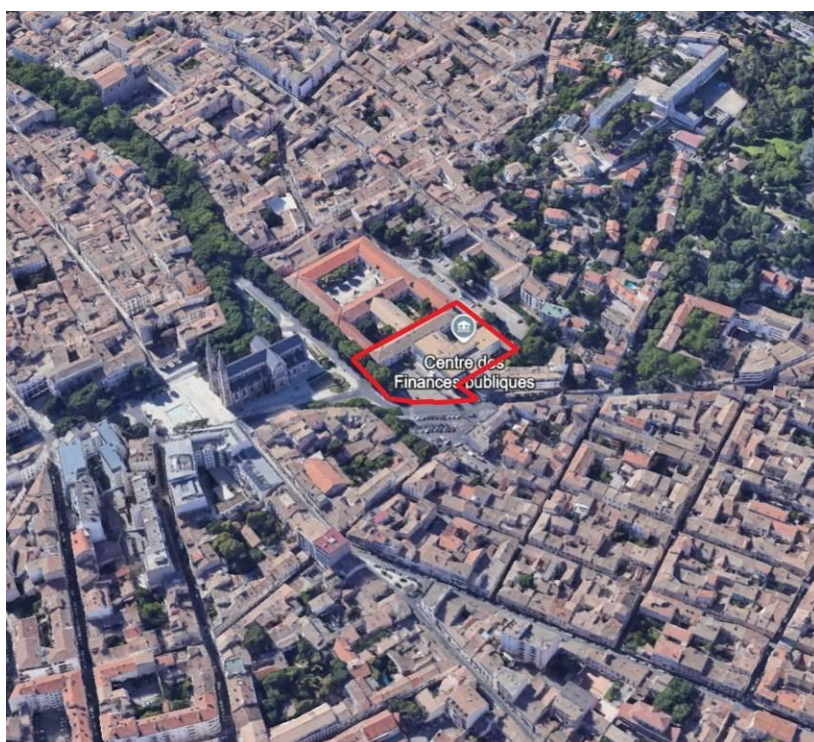
R+2 de 299 m² de SUB

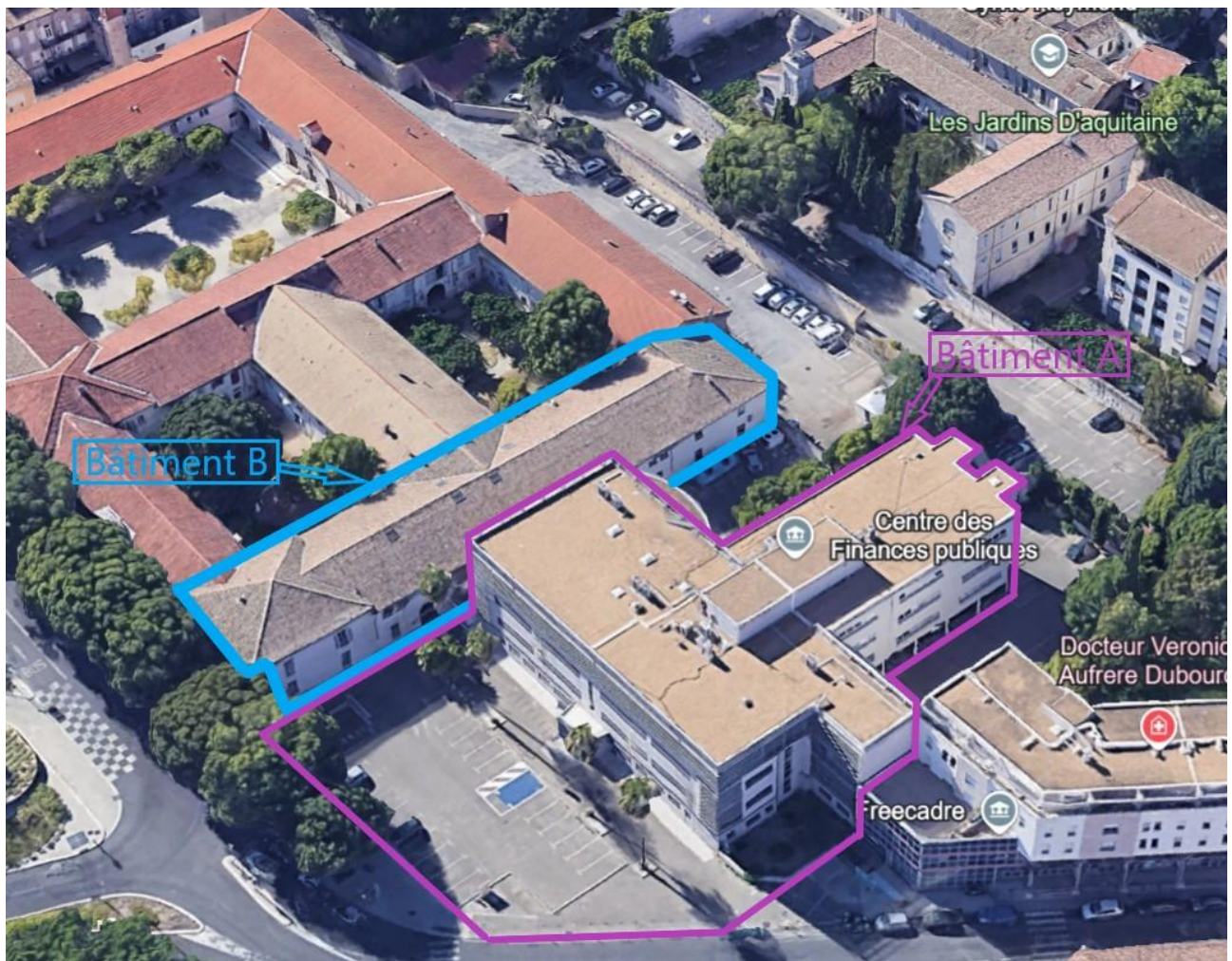


R+3 de 201 m² de SUB

Le global de la surface utile proposée est de 2005 m² de SUB

2.1.2 – Bâtiments de Saintenac





Le Site de Saintenac est composé de deux bâtiments :

Le bâtiment A est une construction relativement récente de 1993 qui propose un RDC directement accessible de son parking et 3 niveaux de superstructures développant 4727m² de Surface Utile Brute. La parcelle est idéalement placée et propose plusieurs places de parking devant le bâtiment et sous une partie de son bâti surélevé sur poteaux. Il est composé d'un système de poteaux-poutres, voiles, planchers en béton armé et d'éléments menuisés en façades.

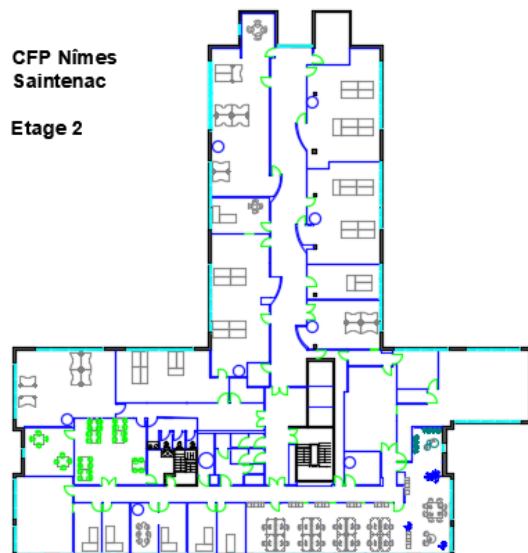
L'architecture est composée de grandes bandes vitrées et de façade au parement pierres présentant une modénature sobre. Les dalles de parement pierre souffrent néanmoins de fragilité dangereuse au niveau des fixations. Des chutes de ces pierres de parement ont nécessité la mise en place de filets de protection sur l'ensemble des façades.

Cet ensemble de modules structuralistes est terminé par une toiture terrasse finie par étanchéité en auto protégé et supporte quelques éléments actifs de la ventilation mécanique

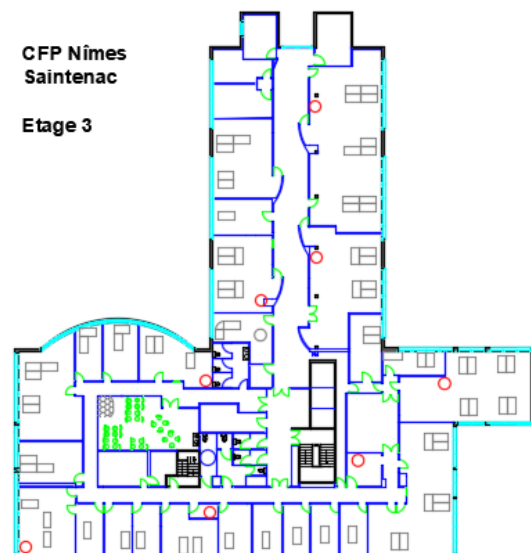
Le bâtiment B est une construction d'un type tout à fait différent puisque intégré dans une bâtisse de type militaire du 19^{ème} siècle, qui appartient aux pompiers actuellement.

C'est une construction de deux niveaux de superstructures posée sur un sous-sol généralisé et terminé par une toiture en tuiles reposant sur une charpente classique.

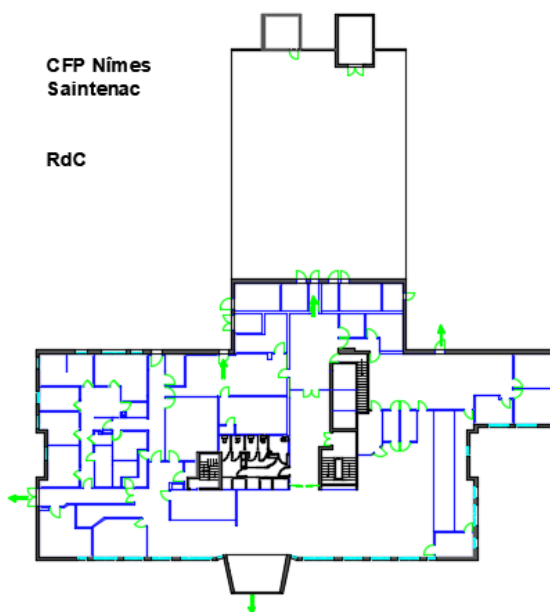
Cette construction présente quelques fissures qui sont actuellement suivies par un bureau d'études.



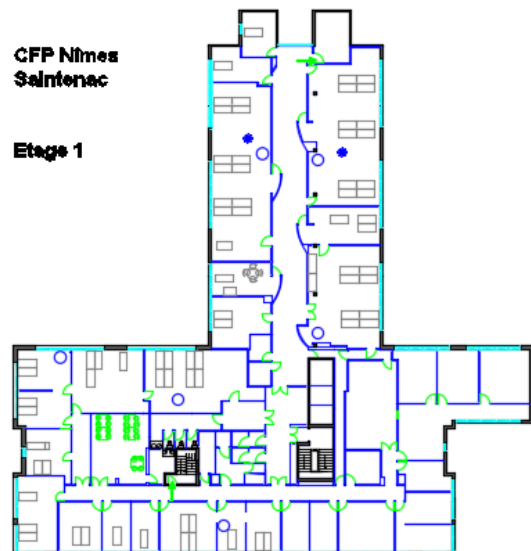
R+2 de 1356 m² de SUB



R+3 de 1320 m² de SUB



RDC de 945 m² de SUB



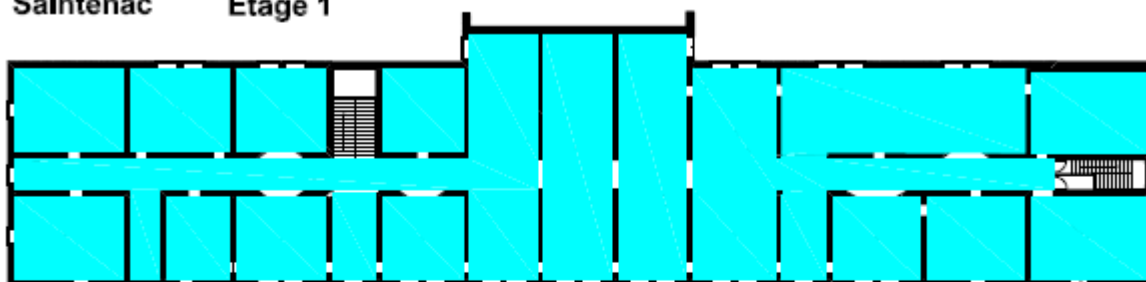
R+1 de 1425 m² de SUB

Le global de la surface utile proposée par le bâtiment A est de 5046 m² de SUB.

Il est à noter que dans ce calcul de la SUB les surfaces réservées à l'accueil sont intégrées conformément au tableau de la typologie des surfaces de l'Etat.

CFP Nîmes
Saintenac

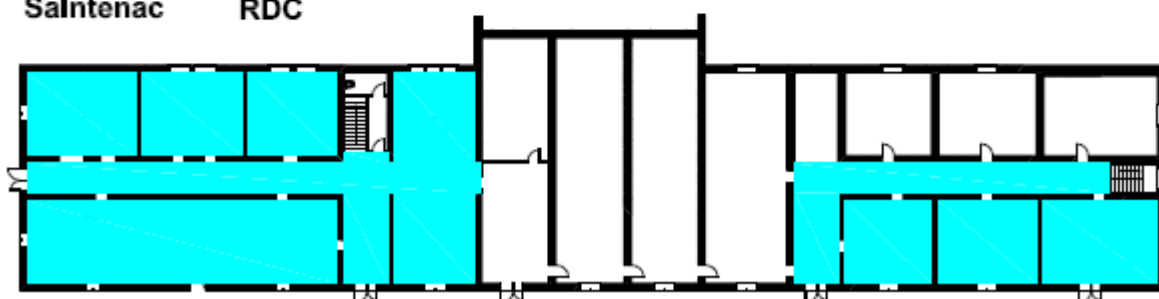
Bâtiment B
Etage 1



R+1 de 918 m² de SUB

CFP Nîmes
Saintenac

Bâtiment B
RDC



RdC de 520 m² de SUB

Le global de la surface utile proposée par le bâtiment B est de 1438 m² de SUB

A noter que la surface non hachurée en bleu sur le plan, en blanc au niveau du RDC, est occupée par les archives qui ne sont pas intégrée dans le calcul de la surface utile brute.

Le global de la surface utile proposée par les bâtiments de SAINTENAC est de 6484 m² de SUB

2.2 - Besoins à satisfaire

Actuellement les services concernés par le projet sont les suivants :

- Ensemble des services de la DDFIP accueillant du public sur la métropole de Nîmes, soit 13 services (SIP de Nîmes, SIE de Nîmes, Antenne SIE de l'Hérault, 2 Brigades de vérification départementales, BCR, PCE, PCRP, paierie départementale, SGC de Nîmes, trésorerie Gard Amendes, SDIF, SPFE, PRS) ;
- Ensemble des services de direction de la DDFIP ;
- 3 services externes à la DDFIP du Gard mais appartenant à la DGFIP et au Ministère de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique (Cellule informatique départementale, Brigades de la DIRCOFI Sud Pyrénées, Services sociaux).

Service	Résidents	Bâtiment Occupé Avant Projet	Résidents	Bâtiment Occupé Après Projet	Résidents
SIP Nîmes	68,6	SAINTENAC Bâtiment A	241,9	SAINTENAC Bâtiment A	303,6
SIE Nîmes	60,4				
SIE 34	25				
PRS	18				
SGC Nîmes	30				
Paierie	14,3				
CID	5,2				
Services sociaux	4				
Dircofi	11,4				
Gestion de site	2				
EDR	3				
Vacataires / auxiliaires	2,5			SAINTENAC Bâtiment A	303,6
Stagiaires apprentis	4				
Contractuels	0,6				
EDR (équipiers départements de renfort)	3				
BDV	12,5	SAINTENAC Bâtiment B	50,6	SAINTENAC Bâtiment B	90,5
BCR	5,6				
Syndicats	3				
PCRP	11,2				
PCE	11,3				
Amendes	7				
Huissiers	1				
Service d'appui au réseau SPF	0,5	REINACH	133,5	SAINTENAC Bâtiment B	90,5
SDIF	47				
SPFE	43				
Domaine	7				
Fisca part pro foncier	12				
Aff juridique CF recouvrement forcé	23	CARNOT	88	CARNOT	130
Directeur	1				
Ajoints	2				
Secrétariat - Cabinet	3				
MRA / Maîtrise d'activité stratégie Grands projets	8				
RH For pro	10				
EDR Equipe France Service	6				
GP SPL	12				
GP Etat	15				
CDL	3				
BIL Prévention	17				
Contractuels	2				
Apprentis	6				
Syndicats	3				

Besoins de Carnot :

Familles de métier de la direction (à identifier par taux de nomadisme)	Taux de nomadisme ** (%)	ETP intégrant la comptabilisation des temps partiels	Résidents (taux de nomadisme x ETP)	Source d'information des données - ETP et nomadisme (Rapport d'activité/Tagerfip/besoin express mentionné par la tutelle...) - le cas échéant la justification d'une hausse d'effectif
Directeur	0,00 %	1	1	1 grand bureau individuel avec 1 grand espace de réunion inclus
Adjointes	0,00 %	2	2	2 grands bureaux avec table ronde
Secrétariat – cabinet	0,00 %	3	3	1 bureau individuel et 1 bureau secrétariat et un espace d'attente
MRA / Maîtrise d'activité stratégie Grands projets	0,00 %	8	8	1 bureau individuel 1 bureau partagé pr 4 auditeurs (nomades) + 1 bureau partagé cqc, contrôle de gestion,
RH For pro	0,00 %	10	10	2 bureaux individuels 3 A 5 agents = 1 bureau 2 A 1 bureau 4 agents 1 bureau 1 A et 1 agent
EDR Equipe France service	66,00 %	18	6	1 grand bureau partagé
GP SPL	0,00 %	12	12	2 bureaux individuels 6 A (2 bureaux de 3 A) 4 agents
GP Etat	0,00 %	15	15	1 bureau individuel 2 A au sein du service (ou 1 avec CQC) 12 agents
CDL	66,00 %	9	3	1 grand bureau partagé
BIL prévention	0,00 %	17	17	3 bureaux individuels (afipa, ip, AP/DS) 2 ou 3 A (A ds même bureau avec un bureau « espace discrétion : budget) 5 agents administratifs + 1 local courrier avec 3 postes de travail et 1 bureau pour équipe technique (4/5 nomades ++) RDC à privilégier
Domaine	30,00 %	10	7	1 bureau individuel 1 bureau avec 6/7 évaluateurs (nomades) 1 bureau SLD (=1 A et 1 B ensemble)
Fisca part pro foncier Affaires eco	0,00 %	12	12	4 bureaux individuels 3 A (1 au sein de son secteur /2 ensemble) 3 secteurs
Aff juridiques CF recouvrement forcé	12,00 %	26	23	4 bureaux individuels 14 A + 4 B à répartir en 3 bureaux et 1 bureau partagé (huissiers)
Syndicats	0,00 %	3	3	1 bureau partagé (éloigné du commandement et des rh et du BIL)
Total		143	119	

** Les personnels nomades sont ceux dont les missions les conduisent à travailler régulièrement à l'extérieur des locaux du service de rattachement. Le télétravail n'est pas comptabilisé dans le

Personnes utilisatrices régulières et pérennes des locaux n'étant pas comptabilisées dans les ETP de la direction ***	Nombre	Durée de présence en mois sur l'année	Taux de nomadisme (%)	Résidents (nombre x durée présence x taux de nomadisme)	Source d'information des données - ETP et nomadisme (Rapport d'activité/Tagerfip/besoin express mentionné par la tutelle...) - le cas échéant la justification d'une hausse d'effectif
Contractuels	2	12	0,00 %	2,0	(722 jours)
Apprentis	6	12	0,00 %	6,0	Projections du service RH suite aux demandes déposées par les services SPL (2), BIL, Domaines, Div part, Comptabilité (expansion du dispositif des alternants – cible départementale = 25)
Total	8	-	-	8,0	

*** La régularité et la pérennité de l'occupation sont appréciées en observant l'occupation des trois

Total résidents de la direction au sein du bâtiment	127
SUB attribuée par application du ratio 16m² SUB / résident (m²)	2033 m²

Besoins de Saintenac :

Familles de métier de la direction	Taux de nomadisme ** (%)	ETP intégrant la comptabilisation des temps partiels	Résidents (taux de nomadisme x ETP)	Source d'information des données - ETP et nomadisme (Rapport d'activité/Tagerip/besoin express mentionné par la tutelle...) - le cas échéant la justification d'une hausse d'effectif
SIP Nîmes	0,00 %	68,6	68,6	Service assurant de l'accueil Bat A 2 bureaux individuels 1 bureau 2 A 1 bureau 3 A et 4 secteurs pour 62 agents et 1 bureau de passage à proximité pour les A des antennes
SIE Nîmes	0,00 %	60,4	60,4	Service assurant de l'accueil Bat A (2 bureaux individuels et voir politique pour les A : A ensemble ou A au sein de leur équipe et 4 secteurs)
Amendes	0,00 %	7,0	7,0	Service assurant de l'accueil Bat A (1 bureau individuel - un plateau pour 7 dont 1 A un peu isolé (=A adjoint))
SDIF	3,00 %	48,5	47,0	Service assurant de l'accueil Bat A (proche spfe ou sip?)(2 bureaux individuels 1 bureau de 3 A et 44 agents dont 11 nomades (TG))
SPFE	0,00 %	43,0	43,0	Service assurant de l'accueil Bat A (2 bureaux individuels 1 bureau pour 2 A positionné entre les deux secteurs où se répartissent 39 agents)
Service d'appui au réseau SPF	75,00 %	2,0	0,5	Service assurant de l'accueil Bat A 1 bureau proche spfe
Service sociaux	20,00 %	5,0	4,0	Aménagement particulier (-médecin de prévention - derniers travaux d'aménagement en 2022) Bat A en priorité (5 bureaux avec une salle d'attente accueil différent de l'accueil principal à prévoir + besoin d'un local stock) - NE PAS TOUCHER DANS L'IDEAL
Gestion de site	0,00 %	2,0	2,0	2ETP (actuellement à Saintenac et à Reinach) - A priori Bat A (répond aux prestataires, fournisseurs etc) (1 bureau au RDC et proche d'un espace stockage)
SGC Nîmes	5,00 %	31,6	30,0	Service assurant de l'accueil Bat A en priorité 2 bureaux individuels 2A dans le même bureau 2 secteurs) + hausse d'effectif due à la création du SFACT, 10 transferts d'emplois attendus. 2 CDL nomades à 80 % devant être à côté
SIE 34	0,00 %	25,0	25,0	Bat A ou B (1 bureau individuel 2A 2 secteurs)
PRS	0,00 %	18,0	18,0	Service assurant de l'accueil (quelle proposition)? Bat A ou B ? (1 bureau individuel 3 A 2 secteurs) + hausse d'effectif due à la centralisation du recouvrement des créances fiscales des professionnels : +7 ETP attendus devant être à côté
Paierie	0,00 %	14,3	14,3	Service assurant de l'accueil Bat A en priorité 1 bureau individuel 2 A au sein de l'équipe et 12 agents
Huissiers	75,00 %	4,0	1,0	Prévoir 1 box à l'accueil + 1 bureau de passage
CID	14,00 %	6,0	5,2	Service avec stock de matériel important + besoin d'espace pour configurer les PC (comptoir) - Bat A ou B ? RDC en priorité (aujourd'hui sur le bâtiment A mais à voir en projection) ATTENTION taux de nomadisme à vérifier (équipe de 5 nomades et 1 chef de service A rarement sur site 1 seul plateau de bureaux possible)
BDV	39,00 %	20,5	12,5	2 brigades lien potentiel avec Dircofi PCE PCR - Bat B ? 2 bureaux individuels et 1 ou 2 plateaux.. flex office compte tenu taux de nomadisme
BCR	30,00 %	8,0	5,6	1 équipe en lien potentiel avec BDV Dircofi PCE PCR - Bat B ? 2 bureaux individuels et 1 ou 2 plateaux.. flex office compte tenu taux de nomadisme
Dircofi	33,00 %	17,0	11,4	2 brigades lien potentiel avec BDV BCR PCE PCR - Bat B ? 2 bureaux individuels et 1 ou 2 plateaux.. flex office compte tenu taux de nomadisme
PCR	0,00 %	11,2	11,2	1 équipe en lien potentiel avec BDV Dircofi BCR PCE PCR - Bat B ? 2 bureaux individuels 5 A 5 agents
PCE	0,00 %	11,3	11,3	1 équipe en lien potentiel avec BDV Dircofi BCR PCE PCR - Bat B ? 2 bureaux individuels 7 A 3 agents
Syndicats	70,00 %	10,0	3,0	3 bureaux si possible (marge d'ajustement envisageable)
Total		413	381	

** Les personnels nomades sont ceux dont les missions les conduisent à travailler régulièrement à l'extérieur des locaux du service de rattachement. Le télétravail n'est pas comptabilisé dans le nomadisme

Personnes utilisatrices régulières et pérennes des locaux n'étant pas comptabilisées dans les ETP de la direction ***	Nombre	Durée de présence en mois sur l'année	Taux de nomadisme (%)	Résidents (nombre x durée présence x taux de nomadisme)	Source d'information des données - ETP et nomadisme (Rapport d'activité/Tagerip/besoin express mentionné par la tutelle...) - le cas échéant la justification d'une hausse d'effectif
Vacataires auxiliaires	2,5	12	0,00 %	2,5	(885 jours)
Stagiaires apprentis	4	12	0,00 %	4,0	Projections du service RH suite aux demandes déposées par les services SGC, SIP, SIE, PCR (expansion du dispositif des alternants - cible départementale = 25)
EDR (équipiers départementaux de renfort)	4	9	0,00 %	3,0	(1129 jours)
Contractuel	0,6	12	0,00 %	0,6	contractuel Gard amendes
Total	10,5	-	-	10,1	Ce total apparaît sur une seule ligne « EDR » dans le cadre du dossier CNIP (p.6)

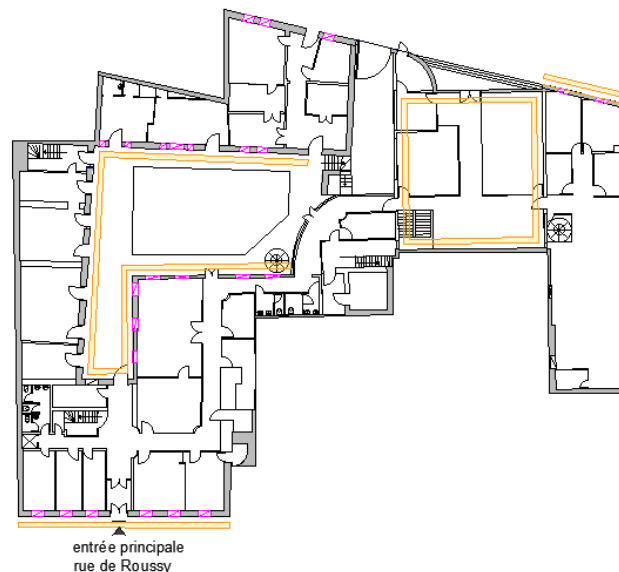
*** La régularité et la pérennité de l'occupation sont appréciées en observant l'occupation des trois dernières années.

Total résidents de la direction au sein du bâtiment	391,1
SUB attribuée par application du ratio 16m² SUB / résident (m²)	6258 m²

2.3 – Contraintes

Pour le site de Carnot :

- Favoriser l'entrée du côté de la rue de ROUSSY pour l'ensemble des agents. Il n'y aura plus d'accueil de personnes provenant de l'avenue Carnot.
- Les surfaces utiles de travail du RDC seront essentiellement situées à proximité des fenêtres et de baies favorisant la diffusion de la lumière naturelle (bandes en jaune au niveau du plan).
- Les zones de second jour accueilleront les salles de réunion et les surfaces utiles brutes aménageables proposant des positions de travail secondaires.
- Les ouvertures dans les murs porteurs devront être limitées dans le cadre du projet.



Pour le site de Saintenac Bâtiment A :

- Le RDC du bâtiment A va faire l'objet d'un réaménagement complet afin de recevoir les services d'accueil du public (Public entreprises et amendes) suivant un protocole visant à séparer les flux publics et agents. Cet aménagement ne fera pas partie de la mission d'accompagnement au changement et sera traité directement par la maîtrise d'œuvre après l'étude de faisabilité qui sera réalisée par les services de la Direction des Finances Publiques secondée par l'Assistant du Maître d'ouvrage du service immobilier de l'Etat.
- Un premier travail de création de nouveaux espaces de travail a été effectué notamment pour aménager la partie SUD du 2ème étage. La démarche et les retours sur expérience permettront d'enrichir la démarche générale.
- L'aménagement de l'aile sud dans le cadre de la création de nouveaux espaces se fera notamment en reconfigurant le couloir et les arrondis qui ponctuent la circulation. Il sera proposé de diminuer la largeur des couloirs afin d'augmenter la surface brute aménageable.
- Les surfaces gagnées sur la circulation permettront notamment la mise en place de bulles de discrétion, de petites salles de réunion de second jour et de surfaces utiles brutes aménageables au sens de la circulaire N°6393/SG jointe en annexe.

Pour le site de Saintenac Bâtiment B :

- La surface au niveau du RDC occupée par les archives restera des archives.
- Un travail important de décroisonnement sera à produire sans pour autant toucher aux murs de refends. Les modifications au niveau des murs porteurs resteront très limitées.

2.4 – Objectifs de performance énergétique et environnemental

2.4.1 – Consommations énergétiques

La consommation énergétique des deux bâtiments est la suivante :

	CARNOT	SAINTENAC
Electricité (kWh.ef)	122 978	476 492
Gaz (kWh.ef)	180 818	
Total énergie finale (kWh.ef)	303 796	476 492
Total énergie primaire (kWh.ep)	463 668	1 095 701
Ratio énergie finale (kWh.ef/m ²)	166	74
Ratio énergie primaire(kWh.ep/m ²)	254	171

2.4.2 – Objectifs énergétiques du projet

Ce projet a pour objectif de diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations énergétiques des trois bâtiments. Il est donc défini un objectif de consommation énergétique après travaux allant au-delà de la réglementation en vigueur (RT existant globale).

L'objectif minimum du projet devra être l'atteinte de la cible de 2050 instaurée par le Dispositif Éco Énergie Tertiaire (DEET), à savoir une diminution de 60% de l'énergie finale à l'échelle du projet.

En outre, un objectif sur la consommation en énergie primaire des usages conventionnels sera établi. En lien avec la nouvelle Directive Européenne Bâtiment voté le 12/03/2024 et ses objectifs pour 2050.

Ils concerneront la consommation énergétique des cinq usages suivants :

- Chauffage ;
- Climatisation ;
- Eau chaude sanitaire ;
- Auxiliaires CVC ;
- Eclairage.

La somme de ces consommations devra tendre vers un objectif de 85 kWh_ep/m² pour chacun des bâtiments.

La maîtrise des consommations énergétiques en dehors des 5 usages conventionnels est également attendue. Elle passera par la mise en place de dispositifs de régulation permettant d'éviter la consommation énergétique hors période d'occupation.

2.4.3 – Objectifs environnementaux du projet

Au-delà des réductions de consommation énergétique, la limitation de l'ensemble émission de gaz à effet de serre susceptibles d'être émises dans le cadre de l'opération devront faire l'objet d'une attention particulière. Ce suivi passera par :

- Une analyse de cycle de vie des travaux mis en œuvre ;
- Une optimisation des processus de construction favorisant la réutilisation, la réduction des déchets et le recyclage ;
- La mise en place d'un chantier vert.

2.4.3 – Certificat d'économie d'énergie

La maîtrise d'ouvrage souhaite financer une partie de l'opération via la revente de CEE. De fait, pour chacun des travaux de performance énergétique envisagée, les conditions minimales pour la délivrance des certificats indiquées dans les fiches de l'ADEME devront être préconisées (notamment pour les niveaux d'isolation et la performance des équipements).

Le concepteur calculera le nombre de kWh cumulables mobilisables sur l'opération et accompagnera la maîtrise d'ouvrage dans la délivrance des certificats.

2.7 – Les travaux envisagés

Site de Carnot

Gros Œuvre et création d'une dalle dans l'ancien accueil

- Installation de chantier et location de machines
- Démolition du RDC
- Préparation des sols pour fondations
- Main d'œuvre pour préparation des rives
- Gros béton pour support de propreté des longrines
- Armatures et bétonnage des longrines pour fondations des modules d'extensions
- Armatures et bétonnage des murets et poteaux de support des modules d'extensions
- Poteaux en béton armé
- Poutres en béton armé
- Fourniture et pose d'un escalier en béton armé préfabriqué
- Construction d'un mur d'échiffre ajouré
- Fourniture et pose de sommier dans l'existant
- Fourniture et mise en place d'une dalle.

Aménagement complet de l'étage créé dans l'ancien accueil

- Installation de chantier
- Cloison plâtrerie / Menuiserie intérieure
- Courants forts courants faibles
- Complément PAC CVC pour l'ensemble du niveau
- Préparation et sols
- Faux plafonds
- Peinture

Rénovation / Réaménagement des surfaces existantes / Densification

- Installation de chantier
- Réfection de la toiture comprenant réfection de la partie tuiles et réfection de la Zinguerie
- Toiture : remplacement des tuiles et voligeage + complément pare pluie + complément d'une isolation de type SARKING PU HD32
- Zinguerie
- Réfection des skydomes, cis raccordement au système de déclenchement de sécurité incendie, cartouche au CO2, système d'ouverture et toutes sujétions de pose. Modèle conforme aux attentes des ABF
- Réfection d'une verrière en polycarbonate double alvéoles et résistance thermique certifiée et toutes sujétions de pose. Modèle conforme aux attentes des ABF
- Châssis de fenêtres vitrées et portes-fenêtres suivant plan projet. Vitrage de type 4/20/4, remplissage argon et châssis PVC renforcés par structure métallique pour grand format compris double rupture de pont thermique, traitement type Anthélio sur façade Sud
- PV pour très grand format : passage en menuiseries aluminium et vitrage 44/2 / 20 / 4 rupteur thermique et crémaillère renforcée
- Portes extérieures

- Réparation de vitrages 55/2 sur façade principale
- Cloison plâtrerie Menuiserie intérieure et ITE
- Courants forts courants faibles
- Complément PAC, climatisation reprise et rénovée pour l'ensemble, rénovation des sanitaires
- Préparation et sols
- Faux plafonds
- Peinture

Site Saintenac Bât B

Escalier et ascenseur

- Installation de chantier et location de machines
- Fourniture et mise en place de fondations pour ascenseur
- Fourniture et mis en place de fondations pour escalier
- Raccordement dalle
- Escalier béton
- Fourniture et mise en place d'un ascenseur sur deux niveaux

Réfection des menuiseries extérieures

- Installation de chantier et location de machines
- Châssis de fenêtres vitrées et portes-fenêtres suivant plan projet. Vitrage de type 4/20/4, remplissage argon et châssis PVC renforcés par structure métallique pour grand format compris double rupture de pont thermique, traitement type anthélio sur façade Sud
- Reprise des portes d'entrée et châssis sur façades, cis raccordement électrique et sécurisation

Rénovation / Réaménagement des surfaces existantes / Densification

- Installation de chantier
- Ouverture murs porteurs
- Cloison plâtrerie Menuiserie intérieure et ITI
- Courants forts courants faibles
- PAC, climatisation reprise et rénovée pour l'ensemble, rénovation des sanitaires
- Préparation et sols
- Faux plafonds
- Peinture
- Réfection de la zone archives
- Isolation en sous face de toiture sous rampant cis isolation IBR 400 mm deux couches croisées et rampants en BA 13

Site Saintenac Bât A

Réfection toiture, isolation, panneaux photovoltaïques

- Installation de chantier
- Dépose / évacuation du complexe d'étanchéité, y compris isolant, gravillons et ouvrages annexes (relevés d'étanchéité, départs EP...)
- Dépose et/ou démolition des supports de DRV
- Dépose et évacuation des lanterneaux
- Pare-vapeur
- Isolant en mousse de polyuréthane renforcée ou variante adaptée (Foamglass)
- Etanchéité auto-protégée
- Points particuliers (relevés, DEP, joint de dilatation, raccords)
- Lanterneaux
- Adaptation des garde-corps existants
- Mise en place de garde-corps
- Préparation des supports de panneaux photovoltaïques
- Fourniture et mise en place des supports de panneaux photovoltaïques
- Fourniture et mise en place des panneaux photovoltaïques
- Centrale de commande et sujétions de raccordement et d'exploitation

Réfection des menuiseries extérieures et façades

- Installation de chantier et location de machines
- Châssis de fenêtres vitrées et portes-fenêtres suivant plan projet. Vitrage de type 4/20/4, remplissage argon et châssis PVC renforcés par structure métallique pour grand format compris double rupture de pont thermique, traitement type Anthélio sur façade Sud
- Travaux préparatoires
- Echafaudages
- Dépose bardage existant et isolation
- Evacuation aux décharges publiques
- Bardage
- Fourniture et pose bardage type CAREA sur ossature métallique, y compris accessoires de finition, de jonction et de recouvrement
- Fourniture et pose isolant thermique
- Nettoyage des éléments préfabriqués d'encadrement en béton

Rénovation / Réaménagement des surfaces existantes / Densification

- Installation de chantier
- Cloison plâtrerie Menuiserie intérieure
- Courants forts courants faibles hors éclairage
- PV pour jonction CFO Cfa à l'existant
- PAC, climatisation reprise et rénovée pour l'ensemble
- PAC, climatisation reprise et rénovée pour l'ensemble, avec maintien de ventilo-convecteurs existants
- Préparation et sols
- Faux plafonds et raccords à l'existant
- Peinture

P-PR.3	ENVELOPPE FINANCIERE AFFECTEE AUX TRAVAUX
---------------	--

Se référer à l'article 2 du Règlement de Consultation.

P-PR.4	DELAIS / PLANNING PREVISIONNEL
---------------	---------------------------------------

Se référer à l'article 2 du Règlement de Consultation.